

**DEMANDE D'AGREMENT EN QUALITE
DE TRANSITAIRE EN DOUANE**

(Personne Morale)

A produire en double exemplaires dont un sur papier timbré

RAISON SOCIALE

MONTANT DU CAPITAL

ADRESSE COMPLETE

ADRESSE E.MAIL

TELEPHONE ET FAX

PATENTE DEPUIS

BUREAUX DES DOUANES AUPRES DESQUELS LE PETITIONNAIRE COMPTE
EXERCER LA PROFESSION

NOM ET PRENOMS DES ADMINISTRATEURS AYANT LA SIGNATURE

SOCIALE C.I.N N° @°

..... C.I.N N°

..... C.I.N N°

NOM ET PRENOMS DE LA PERSONNE HABILE

..... C.I.N N°

REFERENCES PROFESSIONNELLES

.....

.....

Fait à, le

Nom et prénom du signataire plus cachet

**PIECES QUI DOIVENT ETRE JOINTES
A LA DEMANDE D'AGREMENT DE TRANSITAIRE**

(Personne Morale)*

A. Pour les personnes morales

- Un exemplaire des statuts certifié conforme à l'original et légalisé ;
- Un exemplaire d'un journal d'annonces légales portant insertion d'un extrait de ces statuts (légalisé) ;
- ~~- Déclaration de souscription avec la répartition du capital certifiée conforme à l'original et légalisée ;~~
- Un exemplaire du procès-verbal des délibérations nommant les administrateurs ayant la signature sociale, certifié conforme à l'original avec légalisation des signatures apposées ;
- Un exemplaire du journal d'annonces légales portant insertion des délibérations (légalisé) ;
- Certificat d'inscription au registre du commerce de la société requérante ou de l'engagement de provoquer cette inscription ;

*** Les documents susvisés doivent être soumis aux formalités réglementaires de timbrage**

B. Pour les personnes ayant la signature sociale

- Un exemplaire du registre des actes de naissance ;
- Un extrait du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Un certificat de résidence au Maroc (de moins de 3 mois) ;
- Trois photos d'identité ;

C. Pour les personnes habiles à représenter une société

- Un exemplaire de l'acte de naissance ou de toute autre pièce en tenant lieu ;
- Un extrait du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Un certificat de résidence au Maroc (de moins de 3 mois) ;
- Trois photos d'identité ;
- Photocopie de la CIN ;
- **Photocopie certifiée conforme à l'original de la licence ou d'un diplôme reconnu équivalent (1) ;**
- **Attestation justifiant la qualité et les références professionnelles du requérant, portant sur une période minimum de trois ans ;**
- Procuration sur papier timbré mandatant le(s) candidat(s) pour représenter la société en douane.

- **Les photocopies de toutes les pièces indiquées ci-dessus doivent être également produites.**

(1) - sont dispensés de cette obligation, les agents de l'administration classés au moins à l'échelle 10 du statut général de la fonction publique et ayant accompli quinze années d'exercice effectif au sein de l'administration.